



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU LUNDI 15 FEVRIER 2021 A 20H00
SALLE SOCIOCULTURELLE DE SAINT MALO DU BOIS

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la salle socioculturelle sur la convocation qui leur a été adressée par le maire le 11 février 2021, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Membres présents : PRAILE Arnaud, Maire, MORIN Stéphane, GASCHET Cédric, LAVAUD Sonia, RAMBAUD Christine, RAUTUREAU Anthony, Adjoints, ALLAIRE Michelle, AUBINEAU Christian, BOISSINOT Robin, DEVANNE David, FRUCHET Jean-Bernard, HULIN Thomas, LEMOINE Marietta, LERIN Sophie, LOIZEAU-BIRON Isabelle, MIDAVAINNE Anne, ONILLON Adeline, RONGEARD Mathieu, Conseillers Municipaux

Membre absent excusé : MASSE Catherine

Désignation du secrétaire de séance : LEMOINE Marietta

→ Le procès-verbal de la séance du 15 JANVIER 2021 est approuvé à l'unanimité.

Il est proposé de rajouter la question suivante à l'ordre du jour :

II – FINANCES

3. Projet liaison douce St Malo du Bois / Poupet – Plan de relance Région 2021 – Approbation nouveau plan de financement

ORDRE DU JOUR

I DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS ACCORDEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

1. Déclarations d'Intention d'Aliéner

Non exercice du DPU pour le dossier ci-dessous :

- Déclaration en date du 15 janvier 2021 – Terrain - Section B n° 3 117, 3 119, 3 123, 3 125 et 3 127 – Le bourg appartenant à l'EPF Vendée
- Déclaration en date du 15 janvier 2021 – Terrain - Section B n° 3 133 – Rue des Vendéens appartenant à la SCI AEL
- Déclaration en date du 15 janvier 2021 – Terrain - Section B n° 3 129 – Rue des Vendéens appartenant à l'EPF de Vendée
- Déclaration en date du 20 janvier 2021 – Bâti sur terrain - Section B n° 2 383 d'une superficie de 1 137 m² – 18 rue des Frênes appartenant à M. VARENNE David

- Déclaration en date du 22 janvier 2021 – Bâti sur terrain - Section B n° 1 337, 2 740 et 2742 d'une superficie totale de 834 m² – 39 rue de Tempyre appartenant à Mme SOULARD Evelyne

2. Marchés signés

Commune

DATES SIGNATURE	LIEUX	OBJETS/TRAVAUX	ENTREPRISES	MONTANTS TTC
14/01/2021	Auberge Poupet	Drainage pied de mur	BARRE TP	4 313.03 €
14/01/2021	-	Vêtement de travail	Poussard Equipement	1 472.24 €
25/01/2021	Espaces Verts Poupet	Taille des haies	Sylva Rive	5 160.00 €

II FINANCES

1. Vente terrain lotissement Le Livet 3 – Prix erroné

Suite à une erreur de prix dans l'acte notarié concrétisant la vente du lot n° 9 du lotissement Le Livet 3, d'une surface de 546 m², il convient de prendre une délibération pour régulariser la situation auprès des acquéreurs.

En effet le prix indiqué dans l'acte est de 59 €/m² alors qu'en réalité il est de 55 €/m².

Prix payé : 546 m² * 59 € = 32 214 € au lieu de 546 m² * 55 € = 30 030 e

Le trop perçu de 2 184 € doit donc être remboursé aux acquéreurs ayant déjà signé l'acte notarié.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le remboursement du trop perçu aux acquéreurs et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte modifié.

Exprimés : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 0

2. Vote des subventions aux associations 2021

Comme chaque année à la même époque, le Conseil municipal délibère sur le montant des subventions accordées aux associations et groupements divers.

M. le Maire propose au Conseil Municipal les subventions ci-dessous :

ASSOCIATIONS/ORGANISMES	2017	2018	2019	2020	DDE 2021	VOTE 2021
Sport	4 518,00	4 469,00	2 975,00	2 805,00	3 177,00	3 162,00
Badminton					0,00	0,00
Basket	680,00	595,00	629,00	510,00	476,00	476,00
Danse Montfortaise	544,00	493,00	561,00	272,00	0,00	0,00
Dojo St Laurent		204,00	85,00	102,00	100,00	85,00
Compagnie Ecoute s'il pleut					34,00	34,00
Foot St Malo/St Laurent	1339,00	1020,00	765,00	918,00	918,00	918,00
Gaule St Laurentaise					0,00	0,00
Gym Les Epesses	204,00	238,00	170,00	238,00	238,00	238,00
Entente Sèvre	391,00	272,00		238,00	289,00	289,00
Tennis table St Laurent/St Malo	119,00	187,00	187,00		0,00	0,00
Tennis St Laurent/St Malo		51,00	102,00	34,00	34,00	34,00
Vent d'Eveil	391,00	408,00	476,00	408,00	374,00	374,00
Montfortaise tir	68,00				0,00	0,00
Takaboug'	782,00	901,00			663,00	663,00
Les Epesses volley ball				5100	5100	5100
RUGBY HERBRETAIS				34,00	0,00	0,00
MDAV		100,00				
Culture	3 224,00	2 894,00	2 361,00	4 288,00	3 327,00	3 327,00
La Malaurentaise	3 190,00	2 860,00	2 310,00	4 220,00	3 310,00	3 310,00
Fanfare					0,00	0,00
Peinturlure	34,00	34,00	51,00	68,00	17,00	17,00
Théâtre les Farfadets					0,00	0,00

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les montants de subventions à verser au titre de l'année 2021 selon le détail ci-dessus pour un montant total de 6 489 €.

Exprimés : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 0

3. Projet liaison douce St Malo du Bois / Poupet – Plan de relance Région 2021 – Approbation nouveau plan de financement

Dans le cadre des travaux de réalisation d'une liaison douce St Malo du Bois/Poupet il est proposé de présenter un dossier de subvention au titre du plan de relance Région 2021. Le taux de subventionnement possible est de 25 % soit une subvention de 36 000 € pour un montant estimatif de travaux de 144 000 € HT.

Pour compléter cette demande de subvention le conseil municipal doit délibérer sur le plan de financement ci-dessous :

Dépenses		Recettes		
Nature	Montant	Nature	Montant	%
Acquisition	9 975,00 €	Subvention Préfecture	57 600,00 €	40,00 %
Frais de bornage et d'actes	6 000,00 €	Subvention Conseil Départemental		
Décapage	10 000,00 €	Subvention Conseil Régional	36 000,00 €	25,00 %
Remblaiement	30 000,00 €	Concours financiers		
Couche d'accrochage	2 000,00 €	Autres aides publiques obtenues		
Fournitures	35 000,00 €			
Clôtures	24 000,00 €			
Accès parcelles et barrières	4 000,00 €			
Installation de chantier	1 000,00 €			
divers et imprévus	22 025,00 €			
	0,00 €			
	0,00 €	Sous-total	93 600,00 €	65,00 %
	0,00 €	Emprunt		
	0,00 €	Autofinancement	50 400,00 €	
	0,00 €	Sous-total reste à charge de la collectivité	50 400,00 €	35,00 %
Total dépenses	144 000,00 €	Total Recettes	144 000,00 €	100,00 %

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le nouveau plan de financement pour le projet de liaison douce St Malo du Bois / Poupet, tel qu'énoncé ci-dessus.

Exprimés : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 0

V QUESTIONS DIVERSES

- Point prospective financière : le document présenté en séance est joint au présent compte-rendu.

Saint Malo du Bois,
Le 22 février 2021



Le Maire
Arnaud PRAILE